



Association des Médecins Urgentistes de France

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



SANTÉ EN DANGER
JE SOUTIENS LES SOIGNANTS



Communiqué de Presse du 4 décembre 2023
Action Praticiens Hôpital – SUdF - AMUF
SNPHARE – SED – CIH

Quand les directions stigmatisent les lanceurs d'alerte !

Nos syndicats, représentations professionnelles ou collectifs s'opposent fermement à toute tentative d'intimidation ou à toute sanction vis à vis des praticiens hospitaliers lorsque ces derniers s'expriment publiquement dans les médias pour informer la population sur le délitement programmé de l'hôpital public.

Témoigner à visage découvert pour défendre l'hôpital public, ses soignants, ses praticiens et surtout la qualité et la sécurité des soins est un acte de courage dans ce monde du silence et d'une communication formatée dictée par un gouvernement et une administration borgnes.

Le devoir de réserve que nous avons vis à vis de nos établissements ne doit pas s'exercer ni aux dépens de la santé de nos concitoyens, ni de l'information que nous leur devons. Certes, notre mission première est de soigner et de tout mettre en œuvre pour offrir le juste soin mais ce n'est pas dans notre rôle de jouer du violon avec le sourire quand notre « Titanic sanitaire » coule.

Non les praticiens hospitaliers ou les soignants ne seront pas les complices muets d'une politique sanitaire désuète et coupable !

Oui les praticiens hospitaliers comme l'ensemble des soignants et des citoyens d'une France libre ont le droit de s'exprimer en toute liberté dans le respect de la déontologie et de l'éthique.

Non les praticiens hospitaliers n'ont pas à être démis de leurs fonctions de chefferie ou être convoqués par leur direction s'ils s'expriment publiquement pour exposer une situation de catastrophe sanitaire programmée.

Oui les syndicats de praticiens ou les associations et collectifs que nous représentons défendront tous les praticiens hospitaliers, tous les soignants qui se retrouveraient dans de telles situations.

Nos syndicats, représentations professionnelles ou collectifs souhaitent la totale transparence et exigent qu'au pays des Droits de l'Homme les directions hospitalières et le gouvernement respectent les fondamentaux. **Le droit d'expression de tous est un devoir quand le système sanitaire s'effondre dans une indifférence coupable.**

Sur le dossier concernant le Dr Caroline Brémaud, nos syndicats et collectifs ont appris le 1^{er} décembre que notre collègue était démise de ses fonctions de chef de service dans un courrier daté du 23 novembre 2023 co-signé par le Directeur de l'établissement et le Président de la Commission Médicale de l'Établissement.

Sous un prétexte de gouvernance unifiée, alors que le rapport Claris de 2020 insiste sur la notion de service et de « Chef de Service » au plus près du terrain, la gouvernance du CH de Laval, le Directeur de l'établissement et le Président de la Commission Médicale de l'Établissement évoquent la fin des services pour créer un chef de département unique regroupant les urgences et le SAMU-SMUR. Qu'un chef de département soit nommé pour porter les projets de territoire et accompagner les équipes médico-soignantes est certainement une bonne chose mais pas au prix de la disparition des services. [A moins de vouloir priver de toute responsabilité l'ancienne cheffe de Service des urgences de Laval qui ELLE a osé dire la vérité à nos concitoyens sur un principe de liberté d'expression. Une femme exemplaire de courage, praticien dévouée qui a mené le combat depuis plusieurs années, sans compter ni son temps ni son énergie, pour maintenir un service fonctionnel à bout de bras et essayer de restaurer une attractivité médico-soignante dans un département sinistré.](#)

Nos syndicats, représentations professionnelles ou collectifs s'insurgent contre ce type de posture qui nie les droits élémentaires de la liberté d'expression et des droits syndicaux. Ce type d'agissements est une forme larvée de harcèlement et NOUS ne laisserons pas éclore le « papillon maudit du bâillon » qui viserait à nous mettre au pas dans un silence qui tue.

Nous soutiendrons tous les mouvements, qui dans le respect de la loi, s'attaqueront à cette ignominie. Nous défendrons tous nos collègues contre ces coupeurs de tête et nous porterons la parole de nos collègues bannis, stigmatisés par leur direction hospitalière et leur gouvernance.

Cette destitution est purement ignoble et contraire aux droits d'expression de chaque citoyen.

Nous ne nous taisons pas et nous crierons tous ensemble, si besoin, tout notre soutien à ces médecins, ses soignants engagés, qui sont toujours au front et en première ligne pour la santé de tous.

Nous allons étudier avec nos conseils les moyens de lutter contre ces méthodes qui nous rappellent les heures sombres d'un pays muselé et mis au pas.

Nous allons ensemble faire le nécessaire pour que justice soit rendue au Docteur Caroline Brémaud. Nous nous battons pour défendre le droit d'une expression affranchie d'un joug tutélaire chez une femme libérée qui combat les mensonges complices, qui continue à expliquer à nos compatriotes une situation sanitaire de plus en plus critique et simplement notre réalité quotidienne.

Nous ne nous laisserons pas faire ! Ni par des manoeuvres d'intimidations ou de stigmatisations de la part d'une gouvernance ou de tutelles parfois déviantes et inhumaines ni face à des manipulations que certains pourraient qualifier de harcèlement.

**Dr Jean-François
Cibien**
Président APH
Président AH
jf.cibien@sudf.fr
06 07 19 79 83

Dr Marc Noizet
Président de SUdF

Dr Anne Wernet
Présidente du SNPHARE

Dr Isabelle Simon
Membre du CIH

Dr Patrick Pelloux
Président de l'AMUF

Dr Arnaud Chiche
Président de Santé en Danger

Contact Presse